

Le CEJARE, la mémoire des entreprises

Une institution, installée à Saint-Imier (BE), s'active depuis plus d'une dizaine d'années à préserver le patrimoine industriel et économique de sa région et au-delà. Comme le montre son carnet de commandes bien étoffé, le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) répond à une demande croissante d'entreprises soucieuses de garder leur mémoire.

MIROSLAW HALABA

A l'ère digitale, lorsqu'une innovation technologique en chasse une autre, il est presque incongru de parler d'archives, industrielles de surcroît.

Historien jurassien, Philippe Hebeisen n'est pas d'accord. L'activité croissante du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE), dont il est le responsable depuis 2012, témoigne de l'intérêt que les entreprises manifestent pour leur passé et pour la conservation de leurs documents.

Les raisons de garder sa mémoire ne manquent pas, notamment à des fins de marketing. Le *storytelling* – mise en récit de son histoire – a la cote et nombreuses sont les entreprises qui utilisent désormais cette technique pour se présenter, en particulier sur les réseaux sociaux. La longévité étant un gage de qualité, les plaquettes d'anniversaire font florès. «Beaucoup d'entreprises pratiquent aussi le rétro-marketing en utilisant, par exemple, les visuels d'anciens emballages», note Philippe Hebeisen.

Last but not least, le recours aux archives permet, aujourd'hui, de retrouver des processus de fabrication susceptibles d'être remis au goût du jour. Pour illustrer ce réflexe, Philippe Hebeisen renvoie ses interlocuteurs à une émission de *Tell quel*, diffusée en 1991 par la Télévision suisse romande. Celle-ci montrait la bataille menée par un chef de fabrication de l'entreprise horlogère locloise Zénith pour conserver des outils de production traditionnels. Un combat gagné et utile, puisqu'ils ont pu être réutilisés avec le retour en grâce de la montre mécanique.

DE GRANDS NOMS D'ENTREPRISES

Logé en bonne compagnie à Saint-Imier (BE), puisqu'il par-



LE CEJARE, dirigé par Philippe Hebeisen (en photo), dispose d'un local d'archivage ad hoc.

tage les locaux de Mémoires d'Ici – le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois –, le CEJARE a déjà travaillé pour près d'une quarantaine d'entreprises de diverses branches (horlogerie, machines outils, services), sises principalement dans son fief, le Jura et le Jura bernois. Mais pas seulement: il est ouvert aux autres régions du pays. «Nos clients proviennent aussi de Bienne, du canton de Neuchâtel, voire de Genève, la Fondation pour le Forum international médias Nord Sud, en l'occurrence», note Philippe Hebeisen. Parmi ces clients, on trouve de grands noms: Longines, Camille Bloch, Mido, notamment.

L'originalité de ce centre, créé en 2002, réside dans le fait qu'il est à la fois au service de la communauté et au service des entreprises. «C'est unique en Suisse dans ce domaine», lâche son responsable. Le budget de fonctionnement – quelque cent vingt mille francs par an – est en effet financé à raison d'environ 40% par des subventions des cantons de Berne et du Jura, ainsi que par la commune de Saint-Imier, le reste provenant uniquement de mandats. Grâce au bouche-à-oreille et à la pro-

tection, ces derniers affluent progressivement.

NOUVELLE PRESTATION EN VUE

Si Philippe Hebeisen est le seul salarié du centre, il peut compter sur l'aide de collaborateurs engagés sur mandat. Lorsqu'il prend en main un nouveau cas, son travail commence généralement par l'évaluation des besoins du client. «C'est un service gratuit», précise Philippe Hebeisen. Suit le tri des documents, qui permet rapidement de gagner de la place. Tout ne doit pas être conservé, en particulier les pièces comptables âgées de plus de dix ans. «Il faut garder, en revanche, les documents des organes de direction, comme les rapports de gestion, les pièces qui permettent de retracer des décisions ou des processus de production, le matériel photographique et audiovisuel, des plans de bâtiment», énumère Philippe Hebeisen.

Les documents inventoriés sont conservés dans l'entreprise ou, en cas de dons, déposés au CEJARE. Soixante fonds (collections d'archives), représentant l'histoire d'une centaine d'entreprises, occupent déjà près de huit cents mètres linéaires sur les mille deux cents que compte

le centre. Il y a donc encore de la place dans ce local adapté aux normes d'archivage professionnel (protection antifeu, contre le rayonnement UV, hygrométrie stable). Si le client le désire, le centre s'occupera du suivi. Contrairement au conseil, ces prestations, tout comme le classement des archives en entreprise, sont payants. Le centre s'appête à compléter sa palette de services par une offre d'archivage électronique et par la digitalisation. Un contrat est sur le point d'être conclu avec une entreprise qui se chargera de ce travail.

DES ARCHIVES À CONSULTER

Les archives du CEJARE n'ont de valeur que si elles peuvent être consultées. Moyennant le respect du délai de confidentialité de trente ans – à moins que des dérogations aient été convenues –, historiens, académiciens, journalistes ou tout simplement personnes intéressées ont accès à ce patrimoine que le CEJARE a pour tâche de préserver. C'est ainsi qu'il sert actuellement à la réalisation, par le centre en collaboration avec la Chambre économique du Jura bernois, d'un important ouvrage de référence. Prévu pour l'an prochain, il sera consacré à l'histoire économique du Jura bernois allant du XIXe au XXe siècle. «Ce document, qui sera largement fondé sur l'iconographie, montrera que les entreprises de la région parviennent à s'adapter en dépit des crises», note encore Philippe Hebeisen.

Ce travail d'édition ne l'empêchera pas de chercher à réaliser son rêve: «Découvrir un fonds qui n'a pas encore été trouvé». Comme celui de l'entreprise Erismann-Schinz qui fabriquait des parechocs d'horlogerie à La Neuveville (BE) et qui était l'une des plus grandes entreprises du pays dans cette spécialité. ■

<https://www.cejare.ch/>